



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

There are security requirements associated with this requirement.

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Infrastructure Maintenance and Solution Services

Division (FK)

L'Esplanade Laurier,

East Tower 4th Floor

L'Esplanade Laurier,

Tour est 4e étage

140 O'Connor, Street

Ottawa

Ontario

K1A 0R5

Title - Sujet DDP Modification 009 de l'invitation à soumissionner est émise pour répondre aux que	
Solicitation No. - N° de l'invitation 08324-200590/B	Amendment No. - N° modif. 011
Client Reference No. - N° de référence du client 20200590	Date 2022-04-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-307-80991	
File No. - N° de dossier fk307.08324-200590	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-05-06 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cowell, Philip	Buyer Id - Id de l'acheteur fk307
Telephone No. - N° de téléphone (613) 296-1922 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 011 de l'invitation à soumissionner est émise pour répondre aux questions de l'industrie.

Q1. Quelle est la ligne hiérarchique actuelle pour les ouvriers techniques / ingénieurs ? (Veuillez fournir des détails supplémentaires pour permettre au Canada de préparer une réponse précise à cette question).

Précisions supplémentaires : Est-ce que la main-d'œuvre technique / les ingénieurs résidents ou temporaires fournis par l'entrepreneur relèvent directement de l'équipe des biens de mission du DFATD.

R1. La main-d'œuvre technique/les ingénieurs engagés par l'entrepreneur titulaire pour fournir les services inclus dans le contrat expirant pour le Haut-commissariat du Canada à Londres, au Royaume-Uni, ne relèvent pas directement de l'équipe chargée des biens de la mission.

Q2. Quel est le modèle actuel de la chaîne d'approvisionnement en personnel temporaire et en personnel d'agence ?

Demande de clarification de la part de GAC : Demandez-vous des informations sur le personnel temporaire / d'agence utilisé par le contractant actuel, ou sur la composition de l'équipe chargée des biens de la mission du DFATD ?

Clarification supplémentaire : Le contractant actuel fournit-il un technicien résident en bâtiment ou d'autres employés de son personnel interne. Par exemple : un technicien résident en électricité, un technicien en chauffage, ventilation et climatisation, un technicien en plomberie, etc. Si oui, combien ?

L'équipe chargée des biens de la mission du DFATD compte-t-elle un technicien du bâtiment dans son équipe ?

R2. Il n'y a pas de techniciens en bâtiment directement employés par l'équipe immobilière de la mission du DFATD. Conformément à la section 2.4, Demandes de renseignements - Appel d'offres de la partie 2 - Instructions aux soumissionnaires de la demande de propositions (DP), le Canada ne fournira pas de réponses aux questions jugées de nature exclusive. Cette question vise à obtenir des renseignements sur la composition de l'équipe de prestation de services de l'entrepreneur titulaire. Comme cette information est considérée comme exclusive à l'entrepreneur titulaire, le Canada ne fournira pas de réponse.

Q3. Demande de clarification par GAC : Les détails demandés sur le modèle de prestation de la chaîne d'approvisionnement sont-ils spécifiques à l'entrepreneur actuel, ou à l'équipe de propriété de la mission du DFATD ? Veuillez fournir des précisions supplémentaires pour permettre au Canada de préparer une réponse précise à la question).

Précisions supplémentaires : Quels sont les services que l'entrepreneur actuel exécute lui-même ? Quels services sont sous-traités ?

R3. Conformément à la section 2.4, Demandes de renseignements - Appel d'offres de la partie 2 - Instructions aux soumissionnaires de la demande de propositions (DP), le Canada ne fournira pas de réponses aux questions considérées comme étant de nature exclusive. Cette question vise à obtenir de l'information sur le modèle de prestation de services utilisé par l'entrepreneur titulaire (p. ex., prestation de services par lui-même ou recours à des ressources en sous-traitance). Comme cette information est considérée comme étant de nature exclusive à l'entrepreneur titulaire, le Canada ne fournira pas de réponse.

- Q4. L'entrepreneur peut-il sous-traiter des travaux à son entité affiliée à l'extérieur du Canada sans avoir à mener le processus de sous-traitance concurrentiel décrit à la section 2.5 de l'énoncé des travaux ?
- R4. Si l'intention du soumissionnaire est d'utiliser une filiale légale de l'organisation mère du soumissionnaire pour fournir des services qui font partie de l'énoncé des travaux, les exigences de sous-traitance incluses dans la section 2.5 - Gestion des sous-traitants de l'énoncé des travaux ne s'appliqueraient pas. Cependant, la filiale sera obligée de se conformer aux exigences de la Section 2.5 - Gestion des sous-traitants si/quand le travail est sous-traité à des tiers.
- Q5. Si un soumissionnaire a l'intention de sous-traiter certains travaux à sa société affiliée à l'extérieur du Canada, veuillez indiquer si cette société affiliée doit être considérée comme un sous-traitant destinataire étranger nécessitant l'autorisation de l'AVD canadienne et, le cas échéant, veuillez indiquer si la date limite pour que ce sous-traitant destinataire étranger obtienne l'autorisation de l'AVD canadienne est (a) avant la présentation de la soumission, (b) l'attribution du contrat, (c) l'attribution du contrat de sous-traitance, (d) l'exécution des services, ou (e) toute autre date.
- R5. Veuillez-vous référer à la section 7.3 Exigences de sécurité de la DP.
- Les conditions de sécurité sont requises avant l'attribution du contrat et pendant la période du contrat.
- Pour de plus amples renseignements sur les exigences en matière de sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-eng.html>).
- Q6. Si un soumissionnaire est une coentreprise, une autorisation de sécurité DOS est-elle exigée par un seul membre de la coentreprise, par chaque membre de la coentreprise ou par la coentreprise ?"
- R6. Toutes les exigences de sécurité du contrat s'appliquent à chaque membre de l'entrepreneur en coentreprise. Se reporter à la section 7.5.4 Entrepreneur en coentreprise (seulement si nécessaire) de la DP.
- Q7. Il est demandé d'inclure l'Annexe K : Accord de confidentialité dans la Section IV de la soumission des soumissionnaires. La section 2.10, Information confidentielle pour l'appel d'offres, mentionne que des informations supplémentaires seront envoyées lors de la soumission de l'annexe K, à l'appui de la préparation de l'offre en réponse. Le Canada peut-il confirmer que l'accord de confidentialité ne doit être soumis qu'avec la réponse du soumissionnaire et qu'il n'y a pas d'autres informations confidentielles à ce moment-là ?
- R7. Oui, l'accord de confidentialité signé est requis avec l'offre (Section IV : Informations supplémentaires).

- Q8. Dans le cadre des dépenses de base des catégories I et II de réalisation de projets, le Canada peut-il confirmer le nombre approximatif de projets et les types de projets ?
- R8. Non. Le type, le nombre et la valeur des projets de catégories I et II qui seront réalisés au Haut-commissariat du Canada à Londres, au Royaume-Uni, varieront d'une année à l'autre. Par conséquent, le Canada ne peut confirmer le nombre ou le type de projets que les soumissionnaires devront réaliser, au-delà de l'information fournie à la section 4.0 - Services de réalisation de projets de l'énoncé des travaux. Le Canada a donné aux soumissionnaires l'accès aux rapports sur l'état des immeubles (REA) préparés pour le 5 Trafalgar Square et le 2-4 Cockspur Street sur le site Central Collab maintenu par le DFATD. Ces rapports fournissent aux soumissionnaires des informations sur la nature et l'étendue des travaux de réparation et/ou de recapitalisation qui pourraient être nécessaires aux endroits spécifiés au cours des prochaines années.

Aucun autre changement ne s'applique